



## **APPEL À PROJET JEUNE PUBLIC**

### **création d'un spectacle vivant pour les cinémas de Gironde**

L'Association des Cinémas de Proximité de la Gironde (ACPG), créée en 1997, œuvre à favoriser le maintien d'une activité cinématographique et l'accessibilité à une diversité de films et d'offres culturelles sur tout le département (notamment en zones rurales ou semi-urbaines), par le biais du réseau des 29 cinémas adhérents qu'elle soutient et promeut.

Complémentaire à la politique d'animation des salles, elle coordonne différents dispositifs, accessibles dès le plus jeune âge, à l'instar des séances « *MinoKino – cinéma pour petits curieux* » dédiées au jeune public à partir de 3 ans. Ces séances offrent depuis de nombreuses années une mise en dialogue entre un film et la proposition artistique d'une compagnie locale de spectacle vivant.

C'est dans le cadre de ce dispositif, que l'ACPG souhaite lancer **un projet de résidence de création suivie d'une tournée du spectacle** lauréat dans les salles adhérentes.

Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec l'IDDAC (Institut Départemental du Développement Artistique et Culturel), dans le cadre de ses missions de soutien à la vie artistique et culturelle sur le département de la Gironde. Il s'agit pour l'IDDAC de permettre la création et la circulation du spectacle vivant, en favorisant la diversité des esthétiques et le développement des territoires girondins.

### **Objectifs du projet**

Suite à la fermeture des lieux de culture liée à la crise sanitaire, l'ACPG souhaite favoriser un retour à la vie culturelle des jeunes générations et de leurs familles, en réaffirmant notamment le rôle central de la salle de cinéma comme espace de rencontre, de partage et de découverte artistique.

Le projet de résidence s'inscrit dans cette dynamique et vise à

- renforcer les liens avec les acteurs du spectacle vivant sur le territoire de la Gironde, pour penser conjointement l'animation culturelle d'un lieu
- soutenir une création adaptée aux contraintes de la salle de cinéma et au format des séances MinoKino (20 min maximum de spectacle en amont de la projection du film), accessible lors de sa diffusion au public girondin au prix d'une place de cinéma
- soutenir la visibilité d'un programme de courts-métrages de qualité qui sera projeté à la suite du spectacle

## **Cahier des charges**

- Le spectacle fera une proposition autour de l'axe thématique « **Re-vivre ensemble** », pour 2 artistes.

A l'heure où les lieux culturels sont fermés, où la crise sanitaire distille une forme de peur de l'autre, le spectacle proposera la redécouverte de l'expérience collective, du vivre ensemble et de la convivialité.

En fonction du calendrier de sortie des films (accessible à la réouverture des cinémas), l'ACPG proposera un programme de courts-métrages lié à ce thème.

- Le spectacle doit être accessible au jeune public des 3-7 ans, et à une jauge importante de spectateurs (100 personnes environ)
- Il doit durer entre 15 et 20 minutes
- Il peut intégrer toute forme et tout genre artistique
- Il doit être adapté aux contraintes liées à la salle de cinéma telles que :

> peu ou pas d'espace scénique (entre 2 et 7 mètres de profondeur)

> pas de présence de régisseur

> peu de temps avant et après le spectacle pour l'installation et le rangement

- Cet appel à création s'adresse aux compagnies domiciliées en Gironde, ayant déjà créé et diffusé au moins un spectacle dans un réseau professionnel

## **Engagements de l'organisateur**

- **Organisation et financement de 2 semaines de résidence**

Lieux : deux cinémas différents du réseau en Gironde au choix dans la liste suivante : Centre audiovisuel à Captieux, Eden à Monségur, Centre Simone Signoret à Canéjan, Vog à Bazas, L'étoile à St-Médard-en-Jalles (liste sujette à être complétée).

Période : fin août, début septembre (à déterminer entre la Cie et les salles accueillant la résidence)

Budget : **5000 euros** pour 2 artistes (repas et transport compris)

- **Organisation et financement d'une tournée du spectacle, entre 15 et 20 dates**

Lieu : cinémas du réseau en Gironde (voir liste complète [sur le site de l'association](#))

Période : 20 octobre au 10 novembre 2021 (vacances scolaires)

Budget : 460 euros par séance (trajets inclus), soit un budget total **entre 6900 et 9200 euros** (possibilité de cumuler deux séances dans une même journée).

Dans le cadre du partenariat avec l'ACPG et pour réduire les coûts de cession des spectacles, les cinémas candidats bénéficieront de l'aide à la diffusion de l'IDDAC.

- L'organisateur ne demandera pas de clause d'exclusivité du spectacle

## **Candidature**

Les dossiers de candidature comprendront :

- une présentation de la compagnie
- des extraits vidéos de ou des réalisations précédentes
- une présentation du projet artistique
- un budget prévisionnel

Ils sont à envoyer **avant le 20 juin 2021** par mail à l'adresse : [contact@cineproximite-gironde.fr](mailto:contact@cineproximite-gironde.fr)

Les candidatures seront étudiées par un comité de sélection composé de professionnels de l'exploitation cinématographique et de responsables de structures de diffusion du spectacle vivant partenaires de l'IDDAC. Ce comité se réserve la possibilité d'organiser des entretiens avec les porteurs de projets durant la semaine du 5 juillet.

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, contactez l'ACPG à l'adresse [contact@cineproximite-gironde.fr](mailto:contact@cineproximite-gironde.fr)